

MMT ACTU septembre - octobre 2025



musée-mémorial du terrorisme

mission de préfiguration

EDITO

La mission de préfiguration a connu ces dernières semaines une importante évolution dans le travail qu'elle mène depuis maintenant cinq ans. Au début du mois de septembre, nous avons été informés que le Musée-mémorial du terrorisme ne serait plus implanté à l'Ecole de Plein air de Suresnes compte tenu des coûts de restauration que ce bâtiment classé monument historique nécessitaient dans le contexte budgétaire actuel.

En conséquence, il nous a été demandé de nous positionner sur un nouveau lieu sur la base de quatre propositions parmi des emprises du ministère des Armées, deux dans le Grand Paris et deux dans Paris même. Une décision définitive sera prise prochainement par le Président de la République.

Si nous regrettons la perte du site de Suresnes auquel nous étions particulièrement attachés, au regard du caractère exceptionnel du bâti, de son histoire sociale et architecturale, il apparaît que parmi les sites proposés, l'un remplit les conditions nécessaires pour poursuivre avec la même ambition les travaux déjà engagés pour le musée et le mémorial dans des coûts de restauration et pour des délais de travaux significativement moindres.

C'est pourquoi nous espérons désormais que ce changement sera suivi d'avancée concrètes dans la réalisation du Musée-mémorial du terrorisme dont les acquis ne sont aujourd'hui plus à démontrer, qu'il s'agisse de notre programme muséographique définitif en voie de finalisation, de nos nombreuses collections, des réflexions pour le mémorial ou encore d'un savoir sur le terrorisme que nous contribuons à façonner.

Preuve en est, la tenue le 25 septembre dernier de notre deuxième séminaire international consacré à la recherche historique sur le terrorisme. Organisée au Collège des Bernardins, cette

journée a réuni de nombreux intervenants d'horizons divers, historiens, chercheurs, victimes, juristes, avocats, directeurs de musée-mémoriaux dans le monde. Toutes et tous ont pu partager leurs visions inscrivant de fait le futur Musée-mémorial au centre des réflexions sur le terrorisme. Comme l'an passé, nous avons également profité de cet évènement pour présenter à un vaste public l'étendue de nos collections dans le cadre de l'exposition temporaire « Des objets pour témoins » conçue spécialement pour l'occasion.

Que ce soit sur le plan intellectuel ou culturel, le futur Musée-mémorial du terrorisme s'affiche aujourd'hui comme un acteur majeur pour traiter de ce phénomène.

Il est régulièrement invité à prendre la parole dans des instances internationales. Ce fut le cas à deux reprises au cours de ces dernières semaines avec la participation d'Elisabeth Pelsez à Bruxelles à la conférence finale, le 12 septembre, du Centre européen d'expertise pour les victimes du terrorisme où elle a présenté les principales lignes directrices de la politique mémorielle de la France dont le MMT constitue le point d'orgue. Ainsi qu'à Londres, où elle a pris part avec Lena Fahre, directrice du centre du 22 juillet à Oslo et Cliff Chanin, directeur du musée 9/11 à New York à l'International Security Expo 2025 pour participer à un panel relatif aux comparaisons des Musées-mémoriaux dans le monde.

C'est également dans cette optique d'essor que s'inscrivent nos deux prochaines expositions actuellement en cours de préparation, l'une sur les grilles de l'Hôtel de Ville de la Mairie de Paris, l'autre sur les quais du métro de la station République sur la ligne 11. Elles seront visibles au mois de novembre.

Au programme de cette 12^{ème} newsletter, vous découvrirez les dernières actualités qui ont occupé la mission de préfiguration avec notamment notre séminaire international, une interview de Marc Hecker, directeur exécutif de l'Institut français des relations internationales (IFRI) et membre de notre conseil scientifique et culturel, un compte rendu de l'exposition *13 novembre 2015 : que dit la science des attentats ?* à la Cité des Sciences et de l'Industrie ou encore une présentation d'un objet de nos collections.

Toute l'équipe de la mission de préfiguration vous souhaite une bonne lecture.

[Edito | Musée-Mémorial du terrorisme](#)

L'actualité du MMT : séminaire international "Traces et témoignages : quels récits historiques sur le terrorisme ?"



© Joachim Bertrand / ministère de la Justice

Le 25 septembre dernier s'est tenu au Collège des Bernardins notre deuxième séminaire international après celui organisé en 2024 au Conservatoire National des Arts et Métiers. Pour cette édition, nous avons choisi de nous interroger sur la façon d'écrire l'histoire du terrorisme, la place que le témoignage y occupe et la manière d'exposer la violence dans un musée. Dix ans après les attentats de 2015 et dans le sillage des procès qui se sont tenus ces dernières années, nous avons voulu prendre le temps d'analyser la production historique en la matière et la manière dont notre connaissance du phénomène terroriste s'est élargie.

Historiens, juristes, victimes, chercheurs, avocats et directeurs de musées-mémoriaux à l'international, aux Etats Unis, en Espagne et en Norvège, se sont succédé pour tenter de répondre à ces trois questions :

- « Comment écrire aujourd'hui l'histoire du terrorisme ? »
- « Comment le terrorisme a changé la nature des témoignages ? »
- « Comment montrer la violence terroriste dans un parcours muséal ? »

En plus de ces tables rondes, nous avons tenu à présenter ce thème de manière tangible grâce à une exposition temporaire. Intitulée « Des objets pour témoins », cette exposition réalisée spécialement pour l'occasion a permis d'offrir au public venu nombreux un aperçu de nos collections et de la diversité des objets dont nous disposons (scellés judiciaires, acquisitions, dons...).

A travers cet évènement, nous avons souhaité montrer que le MMT sera à la fois un musée et un mémorial, un lieu de connaissance et de reconnaissance et surtout un lieu de référence inédit ce qu'il démontre chaque jour un peu plus.

Nous tenons à remercier l'ensemble des intervenants qui ont accepté de venir témoigner pour apporter leur éclairage sur ces questions essentielles, les musiciens, ainsi que le public très nombreux qui s'est déplacé pour assister aux échanges. Une captation de ces échanges est en cours de montage et sera prochainement disponible sur notre site internet.



© GIP - MMT



© GIP - MMT



© GIP - MMT



© Joachim Betrand / ministère de la Justice



© Joachim Betrand / ministère de la Justice



© Joachim Betrand / ministère de la Justice

A Day of Darkness.
Years of Light.

B
COLLÈGE DES
BERNARDINS

musée-mémorial
du terrorisme



© Joachim Betrand / ministère de la Justice



© GIP - MMT

Réunion commune avec notre Observatoire d'orientation et notre Conseil scientifique et culturel

Au début du mois de septembre, nous avons réuni, sous la présidence de François Molins, conjointement, notre Observatoire d'orientation et notre Conseil scientifique et culturel. Ce format d'une réunion commune a donné aux uns et aux autres la possibilité d'échanger et de partager leurs visions sur les points à l'ordre du jour.

Cette réunion se tenant quelques jours seulement après l'annonce du changement d'implantation du Musée-mémorial du terrorisme, nous avons pu en informer les participants et les avertir du nouveau calendrier.

Si les associations de victimes regrettent la perte de l'Ecole de Plein air, elles demeurent solidement attachées à ce qu'un lieu soit rapidement trouvé pour accueillir le MMT. Une décision définitive sera prise dans la première moitié du mois d'octobre.

Parmi les sujets de discussion figurait également l'organisation par le MMT de divers évènements tout au long de cette année qui commémore les dix ans des attentats de 2015. Outre la parution du hors-série *L'histoire* consacré au terrorisme, nous avons réalisé un séminaire international et préparons actuellement deux expositions temporaires, l'une sur les grilles de l'Hôtel de Ville de Paris, l'autre sur les quais de la station République ligne 11. Ces expositions seront visibles au cours du mois de novembre.

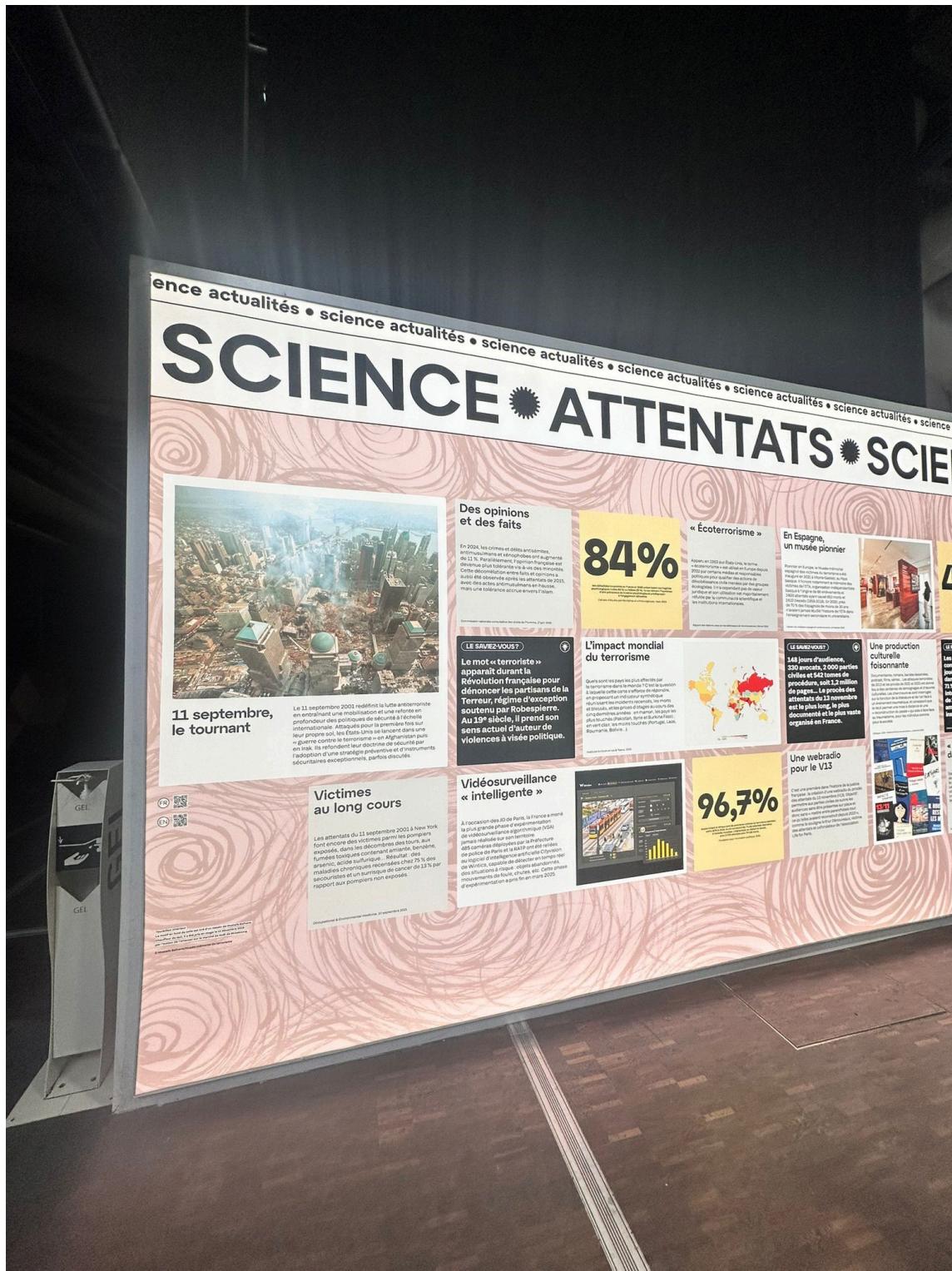
Lors de ces discussions, nous avons pu également faire le point sur notre recherche active de mécénat dont l'agence *Mécénat et territoires* avec lequel nous travaillons a présenté aux différents interlocuteurs la stratégie déployée et les résultats escomptés.

Enfin, nous avons abordé le changement de nom du MMT. Sous l'impulsion de Cécile Advani qui a récemment rejoint notre Observatoire d'orientation, un groupe s'est composé afin de proposer plusieurs évolutions possibles. Ces propositions ont été discutées et une décision sera prise d'ici la fin de l'année après approbation de l'assemblée générale du GIP.

La réunion s'est conclue par quelques mots de présentation de notre séminaire international auquel certains de nos membres ont participé en tant qu'intervenants.

Réunion commune avec notre Observatoire d'orientation et notre Conseil scientifique et culturel | Musée-Mémorial du terrorisme

Compte rendu d'exposition : "13 novembre 2015 : que dit la science des attentats ?"



© Lancelot Arzel

Du 23 septembre 2025 au 22 mars 2026, la Cité des sciences et de l'industrie présente, dans sa section Science Actualités, un Expo-Magazine intitulé « 13 novembre 2015 : que dit la science des attentats ? ». Organisé en lien avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), et notamment le programme transdisciplinaire « 13-Novembre » dirigé par l'historien Denis Peschanski et le neuropsychologue Francis Eustache, l'Expo-Magazine est constitué de grands panneaux illustrés de photographies, textes et statistiques présentant quatre grandes enquêtes autour des attentats du 13 novembre 2015 : la mobilisation de la recherche scientifique française autour des questions de mémoires individuelles et collectives, avec, notamment, le programme « 13-Novembre » ; la progression des connaissances scientifiques sur le traumatisme et le trouble du stress post-traumatique avec les neurosciences et la psychothérapie ; l'analyse des réactions de la société française face aux attentats avec les mémoriaux éphémères, la place des médias et le rôle des procès ; les moyens nouveaux mis en œuvre dans la lutte contre le terrorisme dans la suite des attentats, *via* certains dispositifs répressifs et de surveillance, suscitant des interrogations sur l'équilibre entre sécurité et liberté.

Elle est complétée par un film d'une vingtaine de minutes présentant l'étude « 1000 » qui a consisté à interviewer, lors de quatre campagnes, mille personnes volontaires, depuis les survivants, témoins et proches endeuillés jusqu'aux habitants des quartiers visés, de Paris, de sa banlieue, et de trois grandes villes françaises (Caen, Metz, Montpellier).

Lors de son inauguration, l'exposition a été accompagnée d'une conférence à deux voix, le mardi 23 septembre. Pierre Gagnepain, chercheur à l'Inserm, a présenté les résultats de l'étude « Remember » sur les images intrusives observées parmi les personnes exposées aux attentats de 2015, permettant d'éclairer les dysfonctionnements des mécanismes cérébraux ressentis parmi les victimes atteintes de troubles de stress post-traumatique. Gérôme Truc, sociologue au CNRS, a insisté sur le rôle des sciences humaines et sociales dans l'analyse des situations post-attentats, en particulier sur la manière dont la société française a réagi, par phases, à ces violences, via des mécanismes de solidarité, l'appel à des valeurs universelles et le recours à des formes de résilience collective. Ces deux interventions ont montré l'importance de la diffusion de ces connaissances scientifiques – neurosciences, sciences humaines et sociales – dans la société, et en particulier auprès des jeunes générations. L'Expo-Magazine « 13 novembre 2015 : que dit la science des attentats ? » participe à cette démarche aujourd'hui capitale, dix ans après les attentats menés à Paris et à Saint-Denis.

[Compte rendu d'exposition : "13 novembre 2015 que dit la science des attentats ?" | Musée-Mémorial du terrorisme](#)

L'objet du mois



© don de Philippe Duperron

Lors du séminaire international organisé par le MMT le 25 septembre 2025, le pôle des collections a recueilli le cœur de torche qui était en possession de Philippe Duperron, père d'une des victimes

des attentats du 13 novembre 2015 au Bataclan, président de l'association *13Onze15 Fraternité et Vérité*.

Ce cœur de torche a été donné à l'ensemble des porteurs de la flamme olympique, durant les Jeux Olympiques et Paralympiques qui se sont déroulés à Paris en 2024. Philippe Duperron s'en était fait le relais le 14 juillet 2024 lors du passage de la flamme devant la salle du Bataclan. Deux autres flammes ont été portées par Arthur Dénouveaux, rescapé des attentats de ce soir-là et président de l'association *Life for Paris* et par Philippe Duperron.

Ce cœur de torche vient enrichir les collections de l'institution, un autre étant déjà en dépôt dans les collections. L'une des torches a été achetée auprès du comité d'organisation des Jeux Olympiques l'an dernier. Ces objets témoignent du caractère inédit et de la diversité des typologies qui composent les collections du GIP-MMT ainsi que de la place qui sera faite dans le futur musée aux hommages aux victimes.

La journée du 14 juillet 2024 et le passage de la flamme olympique devant le Bataclan furent immortalisés par David Fritz-Goeppinger, photographe, également rescapé des attentats. Deux des clichés remis à l'institution, dont l'une où figure Philippe Duperron, seront visibles dans une exposition temporaire, sur les grilles de l'Hôtel de Ville de Paris. Celle-ci se tiendra entre le 3 et le 30 novembre 2025, dans le cadre des commémorations des attentats du 13 novembre 2015.

Il y a dans ce geste extraordinaire de passage de flamme entre deux victimes des attentats du 13 novembre 2015 un symbole extrêmement puissant de la résilience individuelle et collective. Ainsi le monde entier est associé à ce passage de témoin au sens propre du terme. Paris, qui avait été la ville meurtrie et ciblée par le terrorisme, devient la ville du dépassement de soi sur le plan sportif et synonyme de fête. La vie a donc été au cœur même de ce moment inédit. Le cœur de torche est à associer au cœur battant d'une société qui s'est tenue debout grâce à ceux qui ne se sont pas laissés intimider.



L'objet du mois | Musée-Mémorial du terrorisme

Le grand entretien - Rencontre avec Marc Hecker

Directeur exécutif de l'Institut français des relations internationales (IFRI), rédacteur en chef de la revue politique étrangère, docteur en science politique de l'université Paris 1, Marc Hecker est membre de notre conseil scientifique et culturel.

Quelques jours avant qu'il n'intervienne lors de notre séminaire dans la table ronde consacrée à l'écriture historique du terrorisme, nous l'avons sollicité à l'occasion de la sortie de son premier roman *Daesh au pays des merveilles*, publié aux éditions Spinelle. Il revient pour nous sur les raisons qui l'ont poussé à écrire ce livre et ce qu'il souhaite exprimer à travers lui.

Nous vous souhaitons un bon visionnage et une bonne écoute.



Le grand entretien - rencontre avec Marc Hecker | Musée-Mémorial du terrorisme

Composition de Rémi Gernet en hommage aux victimes de Nice

Pianiste et compositeur professionnel, Rémi Gernet a souhaité partager avec nous sa pièce "Echo du 14 juillet 2016 : Nice, France" écrite au lendemain de l'attentat qui a frappé la ville.

Dans ce court texte, il revient sur le contexte de création de son œuvre et ce qu'il souhaite exprimer à travers elle.

« En juillet 2016, je me trouvais dans le Piémont italien, une terre géographiquement et culturellement reliée à la Côte d'Azur voisine. La vallée de la Roya et son col de Tende relient la province de Cuneo aux Alpes-Maritimes et ouvrent la voie vers Menton, Monaco, puis Nice. En Italie, Cuneo est d'ailleurs jumelée avec Nice. Je traversais alors une période de vie personnelle très difficile. Le matin du 15 juillet 2016, j'appris avec stupeur l'attentat qui venait de frapper Nice la veille, de l'autre côté des Alpes. Mon état psychologique, combiné à l'effroi du drame, m'amena dans une forme d'urgence irrépressible à composer cette œuvre. Ses grandes lignes furent posées en deux jours. Si elles ont depuis beaucoup évolué techniquement, leur narration est restée intacte. *Écho du 14 juillet 2016 : Nice, France* est à la fois un témoignage intime et une méditation universelle : comment, au cœur d'une célébration, la vie peut-elle basculer si brutalement dans la douleur et la mort ? Elle est aussi une ouverture vers le silence de l'après, un « supplément au silence », pour reprendre le titre du livre de mon ancien professeur de grec ancien Guy-R. Vincent. »



[« Echo du 14 juillet 2016 : Nice, France » | Musée-Mémorial du terrorisme](#)

Recrutement : l'arrivée d'un nouveau responsable pédagogique

La rentrée du mois de septembre a vu l'équipe du MMT s'étoffer avec l'arrivée de notre nouveau responsable pédagogique Lancelot Arzel. Diplômé de Sciences Po Paris, professeur agrégé en histoire contemporaine, docteur en histoire, et enseignant en lycée et dans les universités, il a mené des recherches sur les violences coloniales et leurs mémoires ce qui lui a valu d'être membre de la commission franco-camerounaise en 2023 chargée d'étudier le rôle de la France durant la guerre du Cameroun entre 1945 et 1971 et dont le rapport a contribué à la reconnaissance officielle de ce conflit au cours de l'été 2025.

Aujourd’hui responsable pédagogique de la mission de préfiguration, il aura pour principales tâches la constitution d’une mallette pédagogique à disposition des personnels éducatifs et des élèves pour préparer leurs visites au MMT, l’élaboration de contenus éducatifs dans un lieu à forte charge émotionnelle et où les enjeux de médiation seront particulièrement importants, la mise en place d’un réseau de partenaires dans différentes académies ou encore l’organisation de sessions de formation.

Il entend mettre à profit son expérience du public scolaire et sa connaissance du réseau éducatif pour que les élèves et leurs professeurs puissent aborder le sujet du terrorisme dans toute sa complexité.

A l’occasion de son arrivée au sein de la mission de préfiguration, nous avons souhaité l’entendre sur la commission franco-camerounaise à laquelle il a participé. Voici ce qu’il nous en dit :

Avant de rejoindre la mission de préfiguration, vous avez participé en tant que chercheur à la Commission mixte franco-camerounaise sur le rôle et l’engagement de la France au Cameroun dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d’opposition entre 1945 et 1971. Pouvez-vous nous indiquer le contexte dans lequel cette commission s’inscrit ?

Cette commission a été pensée dans le sillage d’autres initiatives historiques et mémorielles portées par le président de la République, Emmanuel Macron, depuis sa première élection. Je pense d’abord au rapport Savoy-Sarr sur la restitution du patrimoine culturel africain (2018), puis à la commission dite « Duclert » sur le rôle de la France lors du génocide des Tutsi au Rwanda (2019-2021), et enfin, à la commission mixte franco-algérienne d’historiens (2023-...) dont les travaux sont ajournés au regard de la situation diplomatique actuelle. Pour le Cameroun, le projet d’une commission mixte – 7 chercheurs camerounais, 7 chercheurs français – est lancé à la suite du voyage présidentiel organisé à Yaoundé en juillet 2022 et confié à l’historienne Karine Ramondy.

Mon parcours professionnel m’a amené à être sollicité pour faire partie de cette commission : docteur, professeur agrégé dans un établissement en Essonne, chercheur associé au Centre d’histoire de Sciences Po, et enseignant dans plusieurs universités françaises, j’ai travaillé, pendant plus de quinze ans, sur l’histoire des guerres et des violences armées en contexte colonial, notamment en Afrique centrale. Etudier le cas du Cameroun sous tutelle française après 1945 participait au prolongement de ces recherches. Remis fin janvier 2025 à Paris et Yaoundé, le rapport, de plus de 1000 pages, rédigé par les 14 chercheurs, documente, en détails, les actions répressives menées par la France et propose des recommandations afin de nourrir la recherche scientifique et de mener des projets mémoriels autour de ce qui est appelé « la guerre du Cameroun ».



Dans le cadre de vos recherches, vous avez pu avoir accès à un certain nombre d'archives de cette période, en France et au Cameroun. Quelles ont été vos principales découvertes ? Y a-t-il eu des surprises et des échecs ?

Nous avons eu accès à des archives déjà ouvertes et à d'autres plus inédites, comme celles confiées par des témoins, celles de l'Onu, aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni ou encore celles de congrégations religieuses. Certaines avaient déjà révélé l'ampleur de la guerre menée par les autorités françaises à partir de 1957. D'autres ont précisé des dimensions de la répression menées contre le mouvement nationaliste, principalement incarné par l'Union des populations du Cameroun. On peut penser à la question du contrôle des médias (expliquant, en partie, pourquoi ce conflit est resté oublié en France), au dévoilement de certains massacres (comme celui d'Ekité en décembre 1956), à l'action internationale menée par les indépendantistes (notamment à l'Onu), et enfin, aux assassinats ciblés commis contre Ruben Um Nyobè, Félix-Roland Moumié ou Paul Momo. Des documents ont été déclassifiés en France, notamment auprès des services de renseignement (l'ancienne Direction générale de la Sécurité extérieure-DGSE) et aux archives diplomatiques, alors que des archives récolées dans les régions et sous-préfectures camerounaises ont permis de préciser certains aspects du « maintien de l'ordre » dans l'ouest du pays.

In fine, le rapport scientifique a permis de mettre en avant des moments répressifs importants (à Douala en septembre 1945 ; en mai 1955, dans l'ensemble du territoire ; et à partir de 1956, en Sanaga-Maritime), de catégoriser les types de répression (judiciaire, médiatique, diplomatique, policière), de repérer des chaînes de commandement et de mettre en exergue la « guerre totale » menée par l'armée française en 1957, d'abord dans le sud-Cameroun, puis vers l'ouest. Dans cette guerre, des violences multiples ont été perpétrées à l'encontre des civils, notamment des déplacements forcés vers des camps de « regroupement », le recours à la torture, des exécutions sommaires et des massacres multiples. Le travail de la commission a permis d'invalider la thèse du recours au napalm pour privilégier celle de l'usage de bombes incendiaires, tout aussi dévastatrices pour les populations visées dans l'ouest-Cameroun. Enfin, ce rapport a montré que la guerre de décolonisation se poursuit après l'indépendance du Cameroun en janvier 1960, puisque les autorités françaises soutiennent le nouveau régime autoritaire d'Ahmadou Ahidjo contre les mouvements d'opposition, avant tout dans le domaine militaire, mais aussi via des actions diplomatiques, un soutien financier et la mise à disposition de coopérants français – l'objectif étant, pour la puissance française, de maintenir son influence sur un pays stratégique pour ses intérêts en Afrique centrale.

Parmi les éléments marquants de ce travail, les entretiens menés avec des témoins (et victimes) qui ont vécu la répression ont permis de donner à voir les mémoires meurtries encore puissantes au Cameroun et de révéler des sites de massacres mal connus : la rencontre avec Benoît Bassemel, sur le site d'Ekité, a mis en exergue la trajectoire de son père, tué lors de ce massacre mené par les troupes coloniales en décembre 1956, en Sanaga-Maritime. A l'inverse, d'autres actions répressives, pourtant gravées dans les mémoires camerounaises, n'ont pu être totalement renseignées : la répression aux chutes de la Metché, desquelles ont été jetés des indépendantistes à la fin des années 1950, a laissé peu de traces dans les sources documentaires – la pratique de ces disparitions forcées étant toutefois attestée dans d'autres cours d'eau.

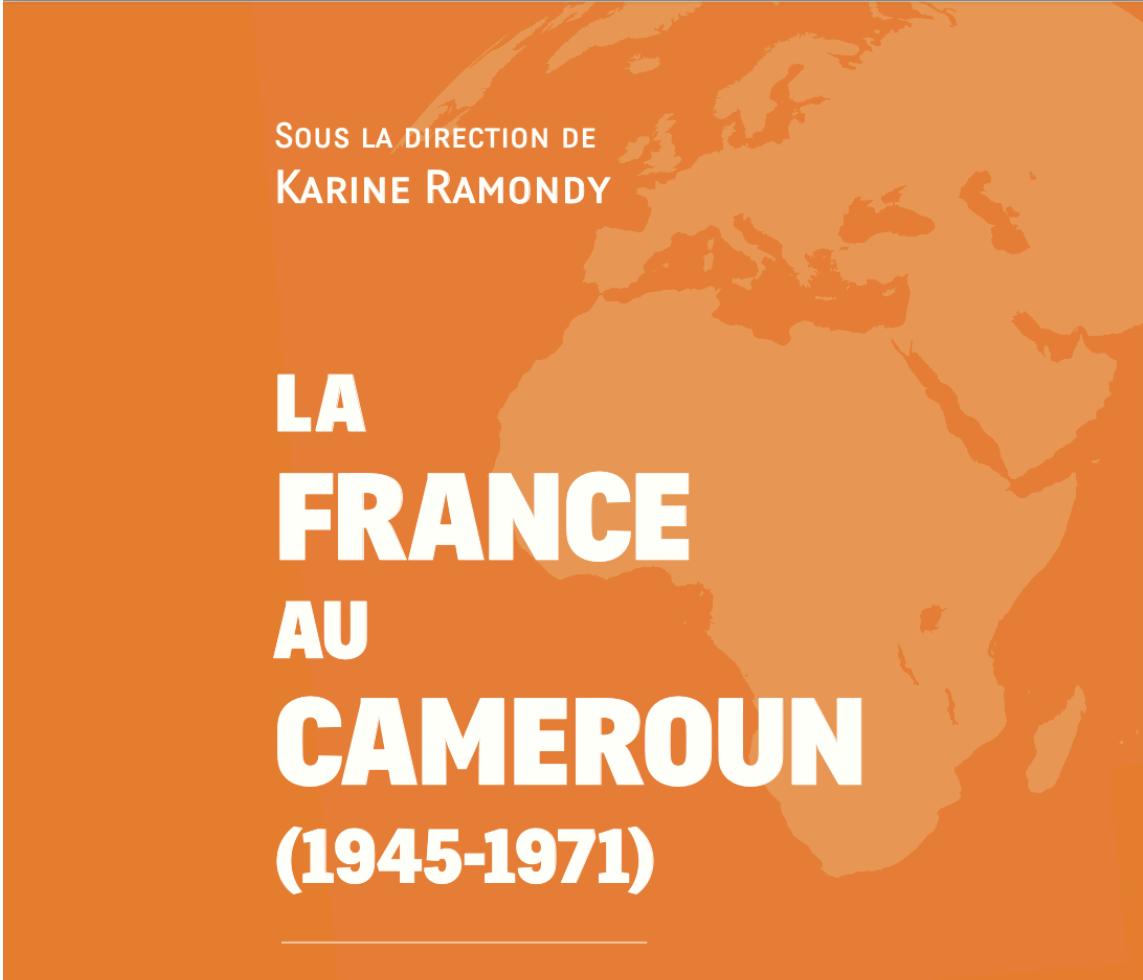


Monument en mémoire des victimes du massacre d'Ekité (31 décembre 1956, Sanaga-Maritime), 2 mars 2024
© Lancelot Arzel

Quel a été votre rôle et comment s'est articulé le travail entre chercheurs français et chercheurs camerounais ?

Mon rôle a été similaire à celui des 13 autres chercheurs de la commission : nous avons travaillé via une plateforme numérique partagée, des workshops organisés en France et au Cameroun, et à l'occasion de terrains d'enquête menés sur des sites de massacre. Pour chacun, il s'est agi de borner notre périmètre scientifique, d'alimenter la bibliographie sur les travaux universitaires déjà disponibles, de repérer et lister l'ensemble des archives utiles, de se déplacer dans les centres d'archives et de collecter les documents adéquats, de recueillir la parole des témoins de la période, et d'écrire, ensemble, à 14 mains, l'ensemble du rapport. Il est très rare d'avoir un travail scientifique mené de manière aussi collective, dans la durée, et avec un matériau historique particulièrement riche, croisant histoire orale et archives écrites. Ce travail n'a pas manqué de soulever des débats au sein de la commission – par exemple, sur le vocabulaire à utiliser ou sur l'historiographie à convoquer –, mais c'est bien la force de ce rapport : arriver à travailler en historien et historienne afin de produire un discours de vérité sur le rôle de la France dans la répression menée au Cameroun dans les années 1950 et 1960.

Sous la direction de
KARINE RAMONDY



LA FRANCE AU CAMEROUN (1945-1971)

Rapport de la Commission « Recherche » sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971



Couverture du rapport de la Commission franco-camerounaise, publié aux éditions Hermann et disponible en ligne sur www.vie-publique.fr
© Vie publique / Editions Hermann

Votre rapport a mis en lumière la responsabilité des autorités françaises dans la répression des mouvements indépendantistes, puis d'opposition au Cameroun. Maintenant que le rôle de la France est bien établi dans ce conflit, comment envisagez-vous son enseignement dans les programmes d'histoire ?

Le rapport de la commission a proposé diverses recommandations soumises aux Etats français et camerounais, qu'il s'agisse de reconnaissances officielles, d'érection de lieux de mémoire, et d'accessibilité des archives sur la période. En tant qu'historiens, chercheurs et enseignants, nous avons été très sensibles à l'importance d'enseigner cette guerre du Cameroun, d'autant que les élèves rencontrés sont très demandeurs de clés de compréhension sur ce pan d'histoire coloniale méconnue en France (et dans une certaine mesure, au Cameroun). Plusieurs d'entre nous ont fait des interventions en lycée et à l'université à ce propos. Du côté français, nous avons également

proposé des documents adaptés du rapport et utilisables en classe – c'est le cas d'une série de photographies publiées dans *Le Monde* et sur *l'Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*. Enfin, nous avons préparé des outils pédagogiques adaptés aux différents cycles du secondaire afin d'intégrer la guerre du Cameroun dans les programmes, au même titre que les guerres d'indépendance d'Indochine, de Madagascar et d'Algérie. Initier un concours sur l'histoire et la mémoire des colonisations et des décolonisations permettrait aussi aux élèves de s'approprier ce passé, ce qui est en cours de construction. Il y a, bien sûr, encore bien d'autres actions à mener en classe, avec des collègues enseignants, des associations, des artistes et des intellectuels, et pourquoi pas, de manière bilatérale avec des élèves camerounais. A l'issue de notre travail, il est aussi du ressort des sociétés civiles de s'emparer de cette question historique et mémorielle dans de multiples actions pédagogiques hors des classes.



Statue de Ruben Um Nyobè à Eséka (Sanaga-Maritime), 2 mars 2024
© Lancelot Arzel

En tant que responsable du pôle pédagogique au Musée-Mémorial du terrorisme, comment abordez-vous ce travail de médiation, au regard de ce qui a été accompli par la commission franco-camerounaise ?

Il s'agit, pour moi, d'un nouveau défi dans une mission comparable à celle menée au sein de cette commission, puisque le fait terroriste fait partie des grands enjeux de l'écriture de l'histoire aujourd'hui et suscite d'importants débats qui innervent différents groupes sociaux en France – au même titre, que la question des mémoires coloniales. A mes yeux, l'objectif est d'arriver à produire un discours scientifique qui puisse faire réfléchir la société, en particulier les jeunes, sur cet enjeu du terrorisme. Il s'agit bien de s'emparer d'une question plus que « vive » dans la société française à l'époque contemporaine – notamment depuis le début du XXI^e siècle, à l'ère des contenus numériques et des médias sociaux – et d'en faire un matériau muséographique capable de donner des clés de compréhension aux publics scolaires qui visiteront l'exposition permanente.

Au sein de ce musée d'histoire et de société qu'est le MMT, le pôle pédagogique souhaite transmettre des connaissances, éduquer à la citoyenneté et à la vie en société, et produire des outils qui puissent servir à des élèves et des étudiants dans leurs enseignements. L'histoire et l'enseignement moral et civique sont au cœur de cette stratégie pédagogique, mais des professeurs de lettres, d'arts plastiques, de sciences économiques et sociales, et de sciences et vie de la terre, sont aussi amenés à participer à ces actions pédagogiques. Celles-ci peuvent être portées en co-construction avec des enseignants et leurs classes (parfois en interdisciplinarité), se fonder sur des rencontres avec des victimes et des témoins, ou via des projets menés à l'occasion de procès ou sur des sites mémoriels. Le pôle pédagogique insiste aussi sur la formation des enseignants (et d'autres professionnels) sur le terrorisme et ses mémoires, aussi bien dans ses aspects historiques, sociologiques, géopolitiques, littéraires, judiciaires et militaires. Nous souhaitons, à terme et à l'ouverture de l'exposition permanente, être un espace de référence dans le traitement de cette histoire du temps présent que constitue le fait terroriste en France depuis les années 1970.

L'arrivée de notre nouveau responsable pédagogique | Musée-Mémorial du terrorisme

A la rencontre de NHK

A l'occasion du reportage de la chaîne japonaise NHK sur le MMT, nous avons rencontré la journaliste Ayu Ikeda. L'objectif pour elle, en tournant ce documentaire, était de comprendre ce qui avait changé en France après les attentats de 2015. Quelles leçons ont été tirées ? Quels ressentis demeurent gravés dans la mémoire de la société française ? Quelles perspectives sont envisagées pour transmettre la mémoire de ces tragédies ? Quels sont les défis aujourd'hui ? Pourquoi le terrorisme ne disparaît pas ?

Face à ces questions Ayu Ikeda a tenté de trouver des réponses car pour la société japonaise, les attentats commis en France en 2015 ont été un immense choc. Il était donc important d'en savoir plus sur les engagements du MMT et de les faire connaître aux Japonais à l'approche des commémorations du 13 novembre 2025.

La diffusion de ce reportage a suscité de nombreuses réactions telles que « le terrorisme est la guerre des faibles », « j'ai été impressionné par les efforts du MMT », « les crimes d'une extrême violence que nous connaissons malheureusement chez nous au Japon nous posent les mêmes problèmes », prouve que le sujet demeure extrêmement présent dans les esprits et que dédier un lieu d'hommage aux victimes est nécessaire nous confie la journaliste. Cela d'autant plus que le terrorisme est un phénomène en constante évolution. Le fait que la France, pays des droits de

l'Homme dont la devise est Liberté, Egalité, Fraternité, décide de la création d'un tel lieu sur son territoire est très significatif pour Ayu Ikeda.

Le Japon a lui aussi été la cible, le 20 mars 1995, il y a 30 ans, d'une attaque terroriste au gaz sarin dans le métro de Tokyo qui a causé la mort de 14 personnes et en a touché 6 300. La société japonaise garde toujours en mémoire cet évènement. Tous les ans, le 20 mars, un stand de fleurs est installé à la gare de Kasumigaseki, qui fut l'un des théâtres de l'attentat, une minute de silence y est observée. Trois groupes ont succédé à Aum, qui comptabilisent selon les estimations en janvier 2025 1600 personnes, et qui du fait de la poursuite de leur activité sont soumis à un contrôle judiciaire car ils sont considérés comme « potentiellement capables de commettre un massacre aveugle ». Les associations de victimes et de familles de victimes demandent au gouvernement japonais de continuer à transmettre les leçons tirées de ces attaques terroristes sans précédent et de surveiller les groupes qui prennent la suite du mouvement terroriste.

Pour lutter contre l'oubli et parce que le nombre de générations qui ne connaissent pas cet attentat augmente, plusieurs victimes ont lancé un site Web intitulé ["souvenir de l'attentat au sarin dans le métro"](#), il abrite des interviews et des récits des familles endeuillées, des victimes et des avocats impliqués dans l'affaire.

Le reportage diffusé par NHK est visible sur notre page [Instagram](#).

[A la rencontre de NKH | Musée-Mémorial du terrorisme](#)

Agenda

23 septembre - 22 mars : Exposition "13 novembre : que dit la science des attentats ?" espace Science Actualités, Cité des sciences et de l'industrie, 30 avenue Corentin Cariou, 75019 Paris

13 novembre : Commémoration nationale d'hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015

3 - 30 novembre : Exposition "Face au terrorisme, une mémoire citoyenne" produite par la ville de Paris et la mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme sur les grilles de l'Hôtel de Ville de Paris, rue de Rivoli

11 - 17 novembre : Exposition "Liberté - Objets - Fraternité" produite par la RATP et la mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme avec Yves Samuel représenté par °CLAIRbyKahn sur le quai de métro de la ligne 11 à la station République

Musée mémorial du terrorisme

Ministère de la Justice - 13 place Vendôme

75042 Paris cedex

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

[En savoir plus sur le traitement de vos données personnelles](#)

